



Congrès National « Ingénieur et Innovation » 33^{ème} Congrès des Arts et Métiers 20-22 Mai 2011, Palais des Congrès, Nancy

BULLETIN D'INSCRIPTION CONGRESSISTE INGÉNIEUR ARTS ET MÉTIERS

Merci d'écrire en lettres majuscules et envoyer impérativement avant le 20 avril 2011

M.

Mme

Melle

Sociétaire N° Promotion.....

NOM PRÉNOM.....

Adresse personnelle

Code Postal Ville Pays

Tél. (....)..... Fax (....)..... Mél :

Entreprise (pour facturation éventuelle)

Adresse

Code Postal Ville Pays

Accompagné(e) de* M. Mme Melle

NOM PRÉNOM.....

*** Attention, il s'agit de l'accompagnant non congressiste, les accompagnants congressistes devant impérativement compléter un deuxième formulaire.**

Désignation : AP= Arts et Métiers Promo ≤197 et accompagnant(s)

JP= Arts et Métiers Promo >197 et accompagnant(s)

Loi Informatique et Libertés : j'accepte que mes coordonnées soient transmises aux partenaires institutionnels et financiers du colloque

FRAIS D'INSCRIPTION AU CONGRES (cochez votre catégorie)

Les frais d'inscription comprennent l'accès au congrès, les pauses café ainsi que les déjeuners-buffets

Forfait 2 jours (vendredi et samedi) :

Congressiste AP

150 €

Congressiste JP

100 €

SOUS – TOTAL A (inscription) euros

PARTICIPATION VENDREDI 20 MAI MATIN

- Réunion du Comité (réservé aux Membres du Comité)
- AG de la Société des Ingénieurs Arts et Métiers (réservé aux Sociétaires et Membres associés)
- Déjeuner-buffet

PARTICIPATION CONGRES VENDREDI 20 MAI APRES-MIDI

1 seul choix possible pour les tables rondes.

Les thèmes détaillés avec les intervenants sont disponibles sur le site du Congrès : www.ingenieur-et-innovation.fr

- Table ronde thème 1 : Relations entre les acteurs de l'innovation à l'étranger
- Table ronde thème 2 : De la recherche universitaire à la mise sur le marché, les circuits gagnants
- Table ronde thème 3 : Innovation technologique et marketing de la nouveauté
- Réception et apéritif, Place Stanislas

DINER VENDREDI 20 MAI SOIR

Dîner à l'Hôtel de Ville réservé aux membres du Comité (anciens et nouveaux) et leurs accompagnants en présence des Conférenciers et des Partenaires.

- | | | |
|---|-------------|-----------|
| <input type="checkbox"/> Participant AP et accompagnant | 50 € x..... | = € |
| <input type="checkbox"/> Participant JP et accompagnant | 30 € x..... | = € |

Dîner en ville pour les autres participants.

SOUS – TOTAL B (Dîner) euros

Congrès National « Ingénieur et Innovation »
33^{ème} Congrès des Arts et Métiers
20-22 Mai 2011, Palais des Congrès, Nancy

NOM PRÉNOM.....

PARTICIPATION CONGRES SAMEDI 21 MAI

1 seul choix possible pour les tables rondes par demi-journée

- Table ronde thème 4 : Le Management des équipes pluridisciplinaires en charge des projets innovants
- Table ronde thème 5 : La protection de la propriété industrielle et les structures d'échange entre les acteurs
- Table ronde thème 6 : Les Pôles de Compétitivité efficaces
- Déjeuner buffet
- Table ronde thème 7 : Le rôle de l'ingénieur dans les processus de l'innovation
- Table ronde thème 8 : Le financement de l'innovation
- Table ronde thème 9 : Des produits pour demain

SOIREE DE GALA SAMEDI 21 MAI

- Participant AP et accompagnant 80 € x..... = €
- Participant JP et accompagnant 50 € x..... = €

SOUS – TOTAL C (Soirée de Gala) euros

PARTICIPATION DIMANCHE 22 MAI AU CENTRE ARTS ET METIERS PARISTECH DE METZ

- Réunion Communauté Arts et Métiers
- Déjeuner buffet de clôture 30 € x..... = €
- Visite du Centre Arts et Métiers ParisTech de Metz
- Je souhaite utiliser le transport en bus aller Nancy Gare – Metz Technopôle (Centre Arts et Métiers) et retour sur Nancy Gare via la gare de Metz.

20 € x..... = €

SOUS – TOTAL D (Déjeuner et transport) euros

EXCURSIONS, VISITES ET DEJEUNERS-BUFFETS (déjeuners avec congressistes au Palais des Congrès)

Les visites sont payantes et destinées uniquement aux accompagnants et aux congressistes dans les limites des places disponibles. Le détail des visites est disponible sur le site du Congrès : www.ingenieur-et-innovation.fr

Vendredi 20 mai (après-midi):

- Déjeuner-buffet avec les Congressistes 30 € = €
- V1: Visite guidée pédestre de Nancy, du Moyen-Age au XVIIIème Siècle 15 € x..... = €
- V2: Visite de l'Eglise Notre Dame de Bonsecours et circuit Daum 25€ x..... = €
- V3: Art Nouveau:Musée de l'Ecole de Nancy et Villa Majorelle 25 € x..... = €

Samedi 21 mai (matin):

- S1: Circuit panoramique Art Nouveau 25 € x..... = €
- S2: Musée Lorrain Palais Ducal-Eglise et Couvent des Cordeliers-Musée des Arts et Traditions 15 € x..... = €
- Déjeuner-buffet avec les Congressistes 30 € = €

Samedi 21 mai (après-midi):

- S3: Visite guidée pédestre de Nancy, du Moyen-Âge au XVIIIème Siècle 15 € x..... = €
- S4: Musée Lorrain Palais Ducal-Eglise et Couvent des Cordeliers-Musée des Arts et Traditions 15 € x..... = €

Samedi 21 mai :excursion guidée, journée entière en bus avec déjeuner

- ES5: Saint-Nicolas-de-Port - Lunéville 55 € x..... = €
- ES6: Metz camaïeu d'architecture et Centre Pompidou 70 € x..... = €

Dimanche 22 mai, journée à Metz:

- D1 : Visite de Metz (quartier impérial) 15 € x..... = €
- D2 : Visite du Centre Pompidou 15 € x..... = €
- Visite du Centre Arts et Métiers ParisTech de Metz

SOUS – TOTAL E (Excursion-visites-déjeuners buffets) euros

Congrès National « Ingénieur et Innovation »
33^{ème} Congrès des Arts et Métiers
20-22 Mai 2011, Palais des Congrès, Nancy

NOM PRÉNOM.....

HÉBERGEMENT (*veuillez cocher les cases correspondant à votre choix*)

Nous vous proposons une réservation hôtelière en catégorie économique, 2* et 3* à proximité du Centre des Congrès.

Les prix suivants, par chambre, par nuit, sans petit-déjeuner et hors taxe de séjour sont indicatifs.

Ils correspondent aux prix minimum / maximum par catégorie.

Catégorie	<input type="checkbox"/> 3 ***	<input type="checkbox"/> 2 **	<input type="checkbox"/> 2 ** en périphérie	<input type="checkbox"/> hôtel économique
<input type="checkbox"/> Individuelle	119 €/154 €	66 €/ 90 €	50 €	48 €
<input type="checkbox"/> Double (1 grand lit) <input type="checkbox"/> Twin (2 lits)	119 €/154 €	66 €/ 99 €	50 €	48 €

Veuillez me réserver chambre(s)

Nuit du 19/05/2011

Nuit du 20/05/2011

Nuit du 21/05/2011

Toute demande d'hébergement doit impérativement être accompagnée d'un versement d'arrhes de 110 € en 3 étoiles, 60 € en 2 étoiles et 45 € en hébergement économique.

Le solde du séjour sera à régler directement à l'hôtelier au moment du départ.

Aucune réservation hôtelière ne sera faite après le 20/04/2011

Le remboursement des arrhes ne pourra être obtenu que si l'annulation est faite par courrier ou par fax avant le 10/05/2011

SOUS - TOTAL F (arrhes hôtel) euros

TRANSPORT

Ces informations sont demandées à titre indicatif, notamment pour les arrivées tardives dans les hôtels.

VOITURE

TRAIN

AVION

ARRIVÉE

JOUR

HEURE.....

DÉPART

JOUR

HEURE.....

Je souhaite recevoir un fiche SNCF*

* Ticket SNCF-congrès à tarif réduit donnant droit à une réduction de 20% sur les trajets en France (aller-retour uniquement)

TOTAL GENERAL A + B + C + D + E + F euros

Bulletin à retourner avant le 20/04/2011, accompagné du règlement au :

PALAIS DES CONGRES

BP 60663

54063 NANCY CEDEX

TEL : (33) 03.83.36.81.81 FAX : (33) 03.83.36.81.80 E-mail : vv@nancy-congres.com

Aucune inscription ne sera validée sans paiement ou bon de commande

Par chèque à l'ordre de Lorraine Congrès

Bon de commande (les frais de virement éventuels sont à la charge de l'émetteur)

Si vous avez besoin d'une facture pour effectuer le règlement, cochez la case et joignez une lettre ou un bon de commande.

Par Carte de Crédit - VISA, EUROCARD, MASTERCARD seulement

J'autorise « Lorraine Congrès » à prélever le montant de Euros, sur la carte :

Nom du porteur de la carte :

N° |_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____| Date d'expiration |_____|_____|_____|

CRYPTOGRAMME: |_____|_____|

A Date Signature :

Toute demande d'annulation doit être faite par courrier ou télécopie avant le 10/05/2011

Une somme de 30 € sera retenue sur les frais d'inscription pour frais administratifs (sauf dans le cas d'une annulation pour cas de force majeure)